





RÉS  
340



317

M É M O I R E

P O U R

LES NÉGOCIANS DE RHEIMS,

S U R L E P R O J E T

D'ABANDON DES COLONIES;

S U I V I

D'UNE LETTRE

ADRESSÉE A M. BLIN,

*Député de Nantes aux Etats Généraux,*

---

A R H E I M S,

---

1789.





1887

1887

1887

1887

1887

1887

---

# M É M O I R E

*POUR les Négocians de Rheims , sur le  
projet d'abandon des Colonies.*

---

LES Négocians de Rheims ont déjà porté à l'Assemblée des Représentans de la Nation leur vœu sur la conservation du régime qui a fondé & qui maintient l'ordre & les liens de l'union des Colonies Françaises avec la Métropole.

Déjà ils ont fait entendre leur voix sur les conséquences effrayantes & destructives de l'affranchissement des Nègres & de l'abolition de la traite , proposée à l'Assemblée comme un objet digne d'entrer dans le plan sublime de la régénération du premier Empire de l'Univers.

Ils ont bien senti qu'un système aussi peu réfléchi ne pouvoit être que le résultat des maximes outrées d'une Philosophie inquiète , avide de nouveautés. Mais pleins de confiance dans les lumières de l'auguste Assemblée, convaincus qu'ils ne pouvoient rien ajouter aux écrits lumineux que le Commerce de France & des Isles a produits sur cette matière, ils se sont contentés de pré-

présenter leur vœu, en indiquant seulement les bases sur lesquelles il est appuyé.

C'est avec effroi qu'ils apprennent aujourd'hui qu'ils n'ont pas à lutter seulement contre d'abstraites Métaphysiciens, de vains discoureurs, aussi novices dans la science de gouverner les hommes, que jaloux de s'en dire les réformateurs; mais qu'il existe une ligue puissante des ennemis du nom François au sein même de la Capitale.

Qu'une Société se disant **LES AMIS DES NOIRS**, est l'instrument que met en œuvre le Cabinet de Londres pour machiner la perte de notre Commerce, de notre Marine, & de nos Colonies.

Que le plan d'attaque de cette artificieuse conjuration est de présenter à l'Assemblée Nationale, sous le spécieux prétexte de bienfaisance & d'humanité, l'affranchissement des Noirs comme le chef-d'œuvre de la Constitution Française; bien convaincue qu'une fois décrété, il opère sur le champ le double effet & de la révolte la plus meurtrière dans cette classe d'hommes foncièrement ennemis de leurs Maîtres, & d'une scission absolue entre les Colonies & la France.

Quelque étrange que paroisse une telle spéculation, est-elle invraisemblable quand on réfléchit au caractère de cette Nation ambitieuse & vindicative, quand on se reporte en esprit au

temps de ses humiliations en Amérique, quand on est forcé d'avouer la part que la France y a prise? Craindra-t-on de la calomnier, en lui appliquant le *manet altâ mente*, en se tenant en garde contre les effets d'une vengeance profondément méditée, en se défiant des protestations d'amitié, de fraternité dont un Ministère adroit & rusé fait prodiguer les témoignages?

Et ce honteux Traité de Commerce conclu en France sous une Administration aveugle, inepte ou corrompue, qu'est-il autre chose dans son vrai point de vue, qu'une vengeance palliée, qu'une guerre livrée à notre industrie, à notre or, à notre agriculture, comme l'a dit publiquement un Ministre Anglois?

Désespérée du rétablissement de notre Marine, forcée d'abandonner le projet ambitieux de l'empire des mers, hors d'état de songer à la guerre; quel autre moyen lui reste-t-il contre nous, que la ruse & l'artifice? C'est à nous rendre nous-mêmes les artisans de notre ruine, que sa profonde politique met toutes ses études.

Faut-il donc s'aveugler en plein jour, & ne pas voir que là se réunissent tous ses efforts? Qu'est-ce que cette question de l'abolition de la Traite, proposée si longuement, agitée avec tant de chaleur dans leur Parlement, ces écrits si multipliés au nom de l'humanité pour la dé

fenſe de la liberté & des droits de la nature en faveur des Noirs; quand on voit la queſtion tomber tout-à-coup & être renvoyée à une autre ſeſſion; quand on fait que dans le plus fort de la diſcuſſion, le ruſé Miniſtre s'engageoit à fournir à l'Eſpagne la quantité néceſſaire de Nègres pour ſes Colonies?

N'eſt-ce pas autant de pièges tendus à l'urbanité & à la légèreté Françoisiſe, que ces correſpondances de Sociétés, de Corporations formées ſous diverſes dénominations dans la Capitale, ſous le prétexte apparent d'éteindre toute rivalité entre deux Nations faites pour ſ'eſtimer, mais de fait à deſſein de pratiquer, de former le génie François.

Et qui nous garantit que tandis qu'on échauffe les ames ſenſibles & honnêtes par les élans du patriotiſme, par des maximes d'humanité, par des idées de vertu ſublime & d'une morale épurée de tout préjugé, l'or n'a pas été prodigué à ces génies ardens, ambitieux, capables d'intrigues, à des écrivains exercés à préfenter ſous le coloris le plus ſéduiſant, les paradoxes qu'ils ont intérêt de faire adopter?

Quel ſujet d'inquiétude, dans un ſiècle où une fauſſe dialectique a tant d'empire ſur les eſprits pour mettre la vraieſemblance à la place de la vérité!

Mais quel sujet de terreur & d'effroi, quand on aperçoit la chaîne de désastres & de malheurs que traîneroient après soi la subversion & la perte des Colonies, suite nécessaire de l'affranchissement!

Qui peut soutenir l'idée du soulèvement & des massacres auxquels les Colons seront livrés de la part de cinq à six cent mille Noirs, espèce en général indisciplinée, qui, abusant cruellement de l'idée de la liberté dont elle ne connoît pas l'usage, voudra établir son indépendance sur la ruine des Propriétaires? Et quand un tel malheur n'arriveroit pas, est-il sage d'en courir les risques? Mais déjà il en est des exemples; & l'on n'est que trop certain d'une sédition suscitée à la Martinique par des émissaires, sans doute de ces hommes qui, dans les temps de fermentations & de troubles, se complaisent à en étendre au loin la maligne influence.

Cette perspective est affreuse; elle afflige & révolte l'humanité. Mais s'il se peut ajouter au malheur de voir une terre, jusqu'ici chérie & privilégiée, souillée du sang des infortunés habitans qui la cultivent avec tant de soins & de peines pour notre bonheur & nos jouissances; formons-nous, il est aisé, le tableau de ce qu'opérera en France la perte de nos Co-

lonies sur le Commerce , l'Agriculture , & la Marine.

Les idées se confondent , l'imagination se trouble , & ne peut soutenir le bouleversement affreux de toutes les classes de la société. En vérité , il faudroit avoir juré la dissolution de l'Empire François.

Qui dédommagera les Négocians régnicoles de 400 millions peut-être qui leur sont dus par les Colonies ? Qui remboursera les Capitalistes de tout état à qui ces Négocians doivent eux-mêmes ? Qui comblera le vide d'une soustraction de plus de 200 millions de profit annuel ?

Ah ! pourquoi faut-il que nous ayons à lutter contre un système aussi extravagant , dans la circonstance la plus critique peut-être qu'il puisse exister ; lorsque le Commerce est aux abois , que le numéraire est disparu , que tous les Arts languissent ; lorsqu'un *déficit* incroyable a ébranlé toutes les fortunes , a tari toutes les sources de l'aisance , & laisse sans travail une foule de bras qui peuvent à peine se procurer la plus chétive subsistance , & sont livrés à tous les défordres de l'oïfiveté ?

Si des fortunes particulières , nous jetons un coup-d'œil sur le sort de l'Etat ; n'est-il pas évident que la perte des Colonies ruine

la Marine marchande, que celle-ci cesse d'alimenter la Marine militaire, que sans Marine plus de cinq cents lieues de côtes restent sans défense, exposées aux insultes de nos voisins?

Et nous nous obstinerions à fermer les yeux sur l'intérêt capital de la Nation Angloise à nous inspirer l'abandon de nos Colonies, par le système perfide de l'affranchissement ! Quel coup de partie pour elle ! quelle profondeur de politique ! Politique détestable ! Ah ! défions-nous des dons de notre ennemi, de ses douceurs affectées, de son langage d'une insidieuse fraternité. A la violence du lion qui n'est plus en son pouvoir, il substitue l'adresse & l'artifice du serpent. Sa philosophie, qui se fait gloire d'épargner le sang par les sentimens de tolérance universelle qu'elle s'efforce d'inspirer, n'a certainement pas de leçons contre la perfidie des vengeances politiques.

Et sans une Marine imposante & formidable, que devient notre influence politique en Europe ? A-t-on les plus simples notions des principes du Gouvernement, quand on entend froidement & qu'on se laisse persuader que la France peut se passer de ses Colonies ? Quel renversement d'idées ! Nous étions donc bien insensés de créer à si grands frais ces établissemens insulaires, pour nous croire obligés de

les abandonner à l'époque de leur plus grande force & splendeur. Mais les Anglois eux-mêmes, mais tous les Peuples de l'Europe commerçante ont donc été dans le même délire ?

Oh! s'il est au monde une chose inconcevable & qui tienne du prodige, c'est que dans un Royaume aussi éclairé que la France, où brillent les lumières les plus éclatantes en tout genre, où la science politique a été connue & pratiquée par les plus habiles Administrateurs, on ait pu mettre en problème & livrer à la discussion une question de cette nature. Terrible exemple de ce que peut l'esprit de système! vérité humiliante pour l'esprit humain! il s'aveugle dans ses lumières; son propre éclat l'éblouit, & il s'égare. Ah! puissions-nous éloigner à jamais le souvenir de tant d'Empires dont l'histoire nous a transmis le sort! C'est du faite de la grandeur qu'ils sont tombés dans le néant par une chute rapide; aux plus vives lumières a succédé sans intervalle la nuit de l'ignorance & de la barbarie.

DIGNES REPRÉSENTANS d'une Nation qui vous a si long-temps désirés, & qui s'honore de la confiance qu'elle vous a donnée; ah! repoussez loin de nous de tels malheurs; déconcertez par votre prudence les desseins insensés

de nos ennemis ; démêlez, sous les dehors imposans de maximes infidieuses, le langage du serpent. Evitez le piège que vous tendent des hommes qui vous flattent du vain espoir d'une réforme totale des abus, d'une création nouvelle qui n'est point au pouvoir de l'homme. Ah ! plutôt, imitant la sagesse de celui dont vous exercez la puissance, de celui qui permet le mal, parce qu'il peut en tirer de plus grands biens ; souffrez, souffrez un mal que vous ne pouvez empêcher sans causer à votre Patrie des maux plus grands encore & incalculables, sans renverser l'ordre de la société, sans provoquer, en un mot, toutes les horreurs d'une guerre intestine.

CADOT l'aîné, *Juge.*

TRONSSON, 1<sup>er</sup> *Consul.*

PONSARDIN, 2<sup>e</sup> *Consul.*

---

---

## COPIE DE LETTRE

*ADRESSÉE à M. BLIN, Député de  
Nantes aux Etats Généraux, en date  
du 15 Décembre 1789.*

---

M.

RECEVEZ nos remerciemens de l'envoi que vous nous avez fait de plusieurs exemplaires de votre opinion sur la proposition d'établir un comité colonial ; elle a été couronnée du succès que vous deviez en attendre. L'assemblée a ajourné indéfiniment la demande de Messieurs les députés des colonies , & attend que les assemblées coloniales , légalement formées, aient exprimé leur vœu , pour pouvoir s'occuper d'elles.

Cette décision a rassuré tous nos propriétaires de biens dans nos colonies , parce qu'ainsi que vous l'avez très-bien observé , malgré toutes les lumieres , toutes les connoissances qui se trouvent réunies dans l'assemblée

nationale , pour prononcer sur le régime intérieur de ces contrées , il faut une théorie coloniale , des connoissances locales , qu'il est impossible d'acquérir ailleurs que sur les lieux ; & la moindre erreur seroit de la plus fatale & de la plus dangereuse conséquence. Ce sera donc le corps des représentans qui travaillera dans son territoire à présenter un plan de constitution qui n'aura son effet qu'après avoir été discuté & approuvé par l'assemblée nationale , & sanctionné par sa majesté.

Après un tel arrêté , après les assurances que nous tenions de vous & de MM. vos co-députés , nous ne pensions pas que nos terreurs sur l'abolition de la traite des noirs pussent être renouvelées ! Nous ne pouvions croire qu'il y eût encore des François assez ennemis de leur patrie pour persister à vouloir étendre sur nos colonies les droits des hommes. Quelle a été notre surprise , en lisant dans le Journal de Paris du 14 de ce mois , une lettre du sieur de Condorset , au nom des amis des noirs qu'il préside. Il aggrave ses torts en voulant les desculper : oui , c'est cette société , ce sont ses écrits qui ont occasionné les insurrections survenues dans nos colonies , & celles dont nous sommes encore menacés. Il ose avancer affirmativement que dès aujourd'hui cette traite peut être sup-

primée , sans ruiner les colonies , sans arrêter leurs progrès , sans faire pressentir aux negres , par cette abolition , que bientôt ils seront proclamés libres : n'est ce pas ruiner ces colonies ? C'est exciter tous les negres à devancer le moment de la liberté , en se soulevant contre leurs maîtres , en les massacrant : quand ces suites inévitables n'arriveroient pas , quel est donc l'avantage de la suppression de ce commerce pour les amis des noirs ? Les Danois , les Hollandois , les Portugais , les Anglois le continueroient-ils moins ? N'ayant plus les François pour concurrens , sachant qu'ils trouveroient à les vendre dans leurs colonies à des prix avantageux , ils le feroient avec plus d'activité : qu'auroit donc produit la prétendue humanité des amis des noirs ? Nul bien à ces noirs qu'ils prétendent protéger , & des pertes immenses aux colonies & au commerce de France. Soixante millions au moins en marchandises uniquement propres au commerce de la traite , qui sont répandues sur les places de commerce , seroient vendues aux étrangers , s'ils en vouloient , à des pertes immenses ; près de deux cents navires occupés uniquement à ce commerce , deviendroient inutiles & tomberoient en pure perte ; trois mille ouvriers employés , dans cette seule ville , à la fabrique

des marchandises propres à ce commerce , seroient réduits à la plus affreuse indigence , & nos colonies , recrutées de negres par les étrangers , ne reconnoitroient bientôt plus la France ; & les ressources immenses qu'elles produisent à la nation , seroient à jamais perdues , & iroient enrichir les étrangers. La série des maux que l'abolition de la traite des noirs entraîneroit , est incalculable ; vous le sentez comme nous : persister à la demander , c'est annoncer une conspiration contre sa patrie.

S'il est de vrais amis des noirs , qu'ils sollicitent de nouvelles lois ( mais sévères ) , pour que les negres jouissent dans nos colonies du sort le plus heureux que leur état peut comporter. Il est dès actuellement bien préférable à celui de nos payfans ; qu'il soit encore meilleur : il n'est point de propriétaire qui n'adhère avec plaisir à ces lois , & qui ne les fasse exécuter. Voilà le seul moyen de les protéger. Les vrais amis des noirs doivent être & sont leurs maîtres , & non cette société qui , en voulant les conduire à la liberté , ruinerait l'état en perdant les colonies , réduiroit au désespoir plus de huit millions d'individus qui vivent de leur produit , exciteroit une guerre civile entre les blancs & les noirs , & feroit de nos colonies un théâtre d'atrocité & de carnage.

Nos craintes s'accroissent en lisant le *Courier de Provence*, le *Courier François*, & une multitude d'autres écrits éphémères, qui tous préconisent cette funeste société. Combien ces écrits peuvent-ils faire de maux ! Nous connoissons votre patriotisme, votre zèle pour le bien public ; ne seroit-il pas essentiel que l'assemblée nationale défendît de pareils écrits ? Doit-on prêcher la perte de sa nation ?

Que cette société se rende en Afrique, qu'elle y prêche la liberté, l'humanité ; qu'elle travaille à faire regretter aux negres leur patrie : c'est là ce qu'elle a à faire. Car qu'on questionne tous les esclaves de nos colonies, il n'en est pas un seul qui voulût retourner dans son pays. Qu'on les laisse donc dans le nôtre, sans troubler leur tranquillité par un esprit d'inquiétude aussi ridicule que nuisible.

Nous avons l'honneur d'être avec le plus sincere attachement,

**MONSIEUR ET CHER CONCITOYEN,**

Vos très-humbles & très-obéissans  
serviteurs, les Officiers Municipaux & Membres du Comité,

*Signé* DE K. VÉGAN.  
ROMIER, Echevin.









